

Annexe 1c : critères de sélection PDR-FEADER de Lorraine  
 Type d'opération « Formation professionnelle et acquisition de compétences »  
 - critères provisoires, en attente de validation par le Comité de suivi.

Critère de sélection	Eléments d'appréciation	Nombre maximal de points
Qualité des organismes de formation ou OPCA/FAFA et compétences de leur personnel de formation	Description dans un « mémoire » permettant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La description de l'expérience des organismes de formation dans le domaine de la formation</li> <li>- L'engagement ou l'obtention d'un label de certification des services (ISO 9001,...)</li> <li>- Les moyens techniques mis à disposition (salles, matériels, logiciels...)</li> <li>- L'analyse de l'expérience et des compétences des formateurs et/ou des responsables de formation au regard des thématiques proposées</li> <li>- Le suivi après formation des stagiaires (retour sur expérience, valeur ajoutée...)</li> </ul>	3
Actions et modules de formations proposés en cohérence avec l'appel à projet	Adéquation des formations et/ou des modules de formation au regard des thématiques proposées dans l'appel à projet (contenu, durée, public ciblé, objectifs visés...)	2
Qualité des ressources et des méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Usages numériques et outils pédagogiques utilisés</li> <li>- Description du partenariat mis en œuvre pour la construction des actions de formation (moyens de mobilisation du partenariat et nature des partenaires...)</li> <li>- Adaptation des outils et des méthodes au public ciblé</li> <li>- Méthodes utilisées pour atteindre le public cible (capacité de prospection...)</li> </ul>	2
Cohérence avec le PDR	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution de la formation/programme de formation aux priorités transversales du développement rural (innovation, environnement et climat...)</li> <li>- Cohérence avec la stratégie du PDR : compétitivité des structures agricoles, formations combinant performance économique et performance environnementale, promotion du secteur forestier et promotion de l'innovation et de l'emploi</li> </ul>	3

**Note maximale : 10 points**

**Seuil de sélection : 6 points**